
Budget participatif 2ème édition - 12 projets lauréats

Fort du succès de son 1^{er} budget participatif et dans une volonté affirmée de démocratie participative, la Ville de Clermont-Ferrand a souhaité renouveler l'expérience en proposant un 2e budget participatif, qui a eu lieu entre décembre 2020 et juin 2021 (date de vote des Clermontois). Les projets lauréats sont entrés en phase de réalisation : des groupes de suivi des projets ont été mis en place dès septembre 2021 avec les citoyens, pour une réalisation entre 2022 et 2023.

Le vote et la participation des Clermontois

4 988 Clermontoises et Clermontois ont voté, soit en ligne (60 % des votants) soit au format papier (40 %), représentant un total de 11 742 votes. 12 projets ont été élus : les projets liés à la solidarité, aux enjeux écologiques et environnementaux ainsi qu'à la création d'espaces conviviaux ont été privilégiés par les habitants.

Pour les 5 quartiers la Ville, les 2 projets qui ont eu le plus de vote ont été retenus, dont 1 par quartier prioritaire, dans la limite des 2 millions d'euros dédiés au Budget participatif.

Liste des 12 projets lauréats

Quartier Centre

- > Végétaliser les façades de la Halle gourmande Saint-Pierre
- > Frigo solidaire

Quartier Est

- > Espace sportif Place du 1^{er} Mai
- > Cuisine partagée à La Gauthière

Quartier Sud :

- > Passionnement cheval
- > La coulée verte de Vallières : biodiversité et partage

Quartier Nord

- > Une seconde vie pour un espace oublié
- > Espace de jeux et d'échange

Quartier Ouest

- > Des nouveaux jeux au parc Montjuzet
- > Vergers collectifs sur les côtes de Clermont/Chanturgue

Toute la Ville

- > « Justice-i », le bus du droit
- > Permettre le retour des oiseaux en ville et protéger la petite faune

[Découvrez les 12 projets](#)

Retour sur les différentes phases de la 2e édition :

En 2020, 408 projets d'une grande qualité ont été déposés par les habitants sur le site clermontparticipatif.fr. Ils illustraient leurs attentes pour une ville plus verte, agréable à vivre au quotidien et plus solidaire. Ces différents projets ont fait l'objet dans un premier temps d'une étude de recevabilité. Plus de 160 projets ont alors été retenus et soumis à des études de faisabilité. Au final, ce sont 58 projets qui ont été soumis au vote final des Clermontois, dont 12 sont sortis lauréats.

Bon à savoir : La Ville de Clermont-Ferrand se situe pleinement dans la dynamique citoyenne des grandes villes françaises, avec une participation de la population autour de 4%. Elle investit un montant s'élevant à quasiment 14 € par habitant, là où la moyenne des grandes villes est à 6,50 €.

